



PARCELLES DE POTAGER RECHERCHENT PROPRIÉTAIRE POUR Y CULTIVER DES FRUITS ET LÉGUMES BIOLOGIQUEMENT

Une quinzaine de parcelles cultivables seront disponible à la mi mars 2024, dans le quartier de Cantarane.

Publié le 30 janvier 2024

Une quinzaine de parcelles de 50 m2 dans les jardins partagés de Cantarane seront disponible à partir de mars 2024. Ces potagers devront être cultiver sans produit phytosanitaire, ils disposent d'un accès à l'eau grâce à puits via un pompage manuel.

Comment en bénéficier des parcelles ?

Pour obtenir une des parcelles, vous devez adhérer à l'association Terres Partagés Millavoises. La cotisation est de 30€ par an. Et vous impliquez régulièrement dans les tâches collectives pour faire vivre le site.

Les adhésions seront prises lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 3 février 2024, à 14h30 au CREA. Merci d'apporter un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En savoir plus :

terrespartageesmillavoises@protonmail.com

